

réseau mlfmonde
Le monde est votre école, l'excellence notre mission.

ÉTABLISSEMENT | MLF

École MLF-BOUYGUES
D'ASHGABAT TURKMÉNISTAN

Projet d'établissement

Année scolaire 2025-2028

Sommaire

1	<u>Recueil de données</u> : rentrée 2025	1
1.1	Environnement	
1.2	Les parents d'élèves	
1.3	Les élèves	
1.4	Le personnel de l'école	2
1.5	Conditions matérielles	
1.6	Fonctionnement de l'école	3
1.6.1	Regroupements des niveaux en primaire	
1.6.2	Enseignement conforme aux programmes de l'Éducation nationale	
1.6.3	Communication, réunions	
1.7	Budget de l'école	
2	<u>Les axes du projet</u>	4
2.1	APPRENDRE	
	Assurer la réussite des élèves ; proposer une scolarité adaptée à chacun	
2.1.1	Mettre en œuvre les nouveaux programmes des cycles I, II et III	
2.1.2	Améliorer la maîtrise du français	
2.1.3	Mieux comprendre les mathématiques	
2.1.4	Faciliter l'accès à l'information et à la documentation	
2.1.5	Renforcer l'enseignement de l'anglais et stimuler l'apprentissage des langues vivantes	
2.1.6	Améliorer la fluidité du parcours scolaire entre l'école primaire et le collège	
2.1.7	Au secondaire, proposer une scolarisation comparable à l'enseignement en France	
2.1.8	Augmenter la part du numérique et les projets liés à l'IA dans l'école	
2.1.9	Participer aux évaluations nationales	
2.1.10	Activités pédagogiques complémentaires en primaire et accompagnement personnalisé au secondaire	
2.2	S'EPANOUIR	
	Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et au-delà	
2.2.1	Assurer la sérénité du climat de l'établissement / créer un climat d'école positif	
2.2.2	Susciter l'intérêt des élèves pour le sport et développer les activités sportives à l'école	
2.2.3	Favoriser l'éducation culturelle et artistique	
2.2.4	Permettre aux élèves de mieux connaître leur environnement	
2.2.5	Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres élèves	
2.2.6	Faire participer les élèves à des projets fédérateurs	
2.2.7	Activités périscolaires	

2.3 S'ENGAGER

Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité, et réaffirmer les valeurs de la République et de la culture humaniste

- 2.3.1 Participer aux projets et concours citoyens de la MLF et de ses partenaires
- 2.3.2 Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines
- 2.3.3 Renforcer la politique de l'éducation à la santé et aux comportements responsables
- 2.3.4 Mise en place du dispositif « Apprendre à porter secours »
- 2.3.5 Sensibiliser les élèves au développement durable

3 Actions 6

3.1 Réussite des élèves ; scolarité adaptée à chacun

- 3.1.1 Mettre en œuvre les nouveaux programmes des cycles I, II et III
- 3.1.2 Améliorer la maîtrise du français
- 3.1.3 Mieux comprendre les mathématiques
- 3.1.4 Faciliter l'accès à l'information et à la documentation
- 3.1.5 Renforcer l'enseignement de l'anglais et stimuler l'apprentissage des langues vivantes
- 3.1.6 Améliorer la fluidité du parcours scolaire entre l'école primaire et le collège
- 3.1.7 Au secondaire, proposer une scolarisation comparable à l'enseignement en France
- 3.1.8 Augmenter la part du numérique et les projets liés à l'IA dans l'école
- 3.1.9 Activités pédagogiques complémentaires

3.2 Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et au-delà

- 3.2.1 Assurer la sérénité du climat de l'établissement / créer un climat d'école positif
- 3.2.2 Susciter l'intérêt des élèves pour le sport et développer les activités sportives à l'école
- 3.2.3 Favoriser l'éducation culturelle et artistique
- 3.2.4 Permettre aux élèves de mieux connaître leur environnement
- 3.2.5 Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres élèves
- 3.2.6 Faire participer les élèves à des projets fédérateurs
- 3.2.7 Activités périscolaires

3.3 Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité, et réaffirmer les valeurs de la république et de la culture humaniste

- 3.3.1 Participer aux projets et concours citoyens de la MLF et de ses partenaires
- 3.3.2 Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines
- 3.3.3 Renforcer la politique de l'éducation à la santé et aux comportements responsables
- 3.3.4 Mise en place du dispositif « Apprendre à porter secours »
- 3.3.5 Sensibiliser les élèves au développement durable

4 Évaluation des actions 10

4.1 Réussite des élèves ; scolarité adaptée à chacun

- 4.1.1 Mettre en œuvre les nouveaux programmes des cycles I, II et III
- 4.1.2 Améliorer la maîtrise du français
- 4.1.3 Mieux comprendre les mathématiques
- 4.1.4 Faciliter l'accès à l'information et à la documentation
- 4.1.5 Renforcer l'enseignement de l'anglais et stimuler l'apprentissage des langues vivantes
- 4.1.6 Améliorer la fluidité du parcours scolaire entre l'école primaire et le collège
- 4.1.7 Au secondaire, proposer une scolarisation comparable à l'enseignement en France
- 4.1.8 Augmenter la part du numérique et les projets liés à l'IA dans l'école
- 4.1.9 Activités pédagogiques complémentaires

4.2 Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et au-delà

- 4.2.1 Assurer la sérénité du climat de l'établissement / créer un climat d'école positif
- 4.2.2 Susciter l'intérêt des élèves pour le sport et développer les activités sportives à l'école
- 4.2.3 Favoriser l'éducation culturelle et artistique
- 4.2.4 Permettre aux élèves de mieux connaître leur environnement
- 4.2.5 Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres élèves
- 4.2.6 Faire participer les élèves à des projets fédérateurs
- 4.2.7 Activités périscolaires

4.3 Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité, et réaffirmer les valeurs de la république et de la culture humaniste

- 4.3.1 Participer aux projets et concours citoyens de la MLF et de ses partenaires
- 4.3.2 Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines
- 4.3.3 Renforcer la politique de l'éducation à la santé et aux comportements responsables
- 4.3.4 Mise en place du dispositif « Apprendre à porter secours »
- 4.3.5 Sensibiliser les élèves au développement durable

1 Recueil de données : données mises à jour en septembre 2025

Les effectifs de l'école, essentiellement composés d'enfants des collaborateurs Bouygues, sont directement liés au niveau d'activité de l'entreprise. La variation des effectifs scolaires épouse fidèlement la courbe des chantiers en cours.

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Effectifs	62	112	44	31	14	18	20	31

Après une période de baisse, de 2020 à 2022, les effectifs repartent à la hausse, sur des niveaux qui restent toutefois limités.

Deux nouveaux chantiers (de restauration et de construction) ont été signés en 2025. Ce redémarrage de l'activité de l'entreprise, après une période de fort ralentissement, donne une visibilité à l'école, jusqu'en 2027, au moins.

1.1 L'environnement :

La ville d'Achgabat, capitale du Turkménistan, accueille depuis le 14 septembre 2009 une école du réseau de la Mission Laïque Française.

L'école se situe en périphérie de la ville, dans l'enceinte de la base-vie de la société Bouygues.

Un terrain de tennis, un terrain multisports (basket-ball, hand-ball, volley-ball), une salle de judo, des tables de ping-pong et une piscine non couverte sont à la disposition de l'école.

Le turkmène est la langue officielle du Turkménistan. Le russe est souvent compris et parlé à Achgabat.

La ville accueille l'Institut français du Turkménistan (IFT).

Il est possible de visiter des sites historiques, des musées ainsi que des édifices prestigieux bâtis par la société BOUYGUES TURKMEN. On peut également assister à des spectacles de qualité : concerts de musique classique, pièces de théâtre, théâtre de marionnettes et cirque.

1.2 Les parents d'élèves :

Les parents d'élèves sont à 72 % des agents de la société Bouygues Turkmen.

Les familles restent, en général, deux ou trois ans sur le site.

Les parents s'intéressent au fonctionnement de l'école et souhaitent avant tout pour leurs enfants une scolarité comparable à celle suivie par les élèves en métropole. Ils sont soucieux de la réussite de leurs enfants et sont favorables à la mise en place de projets visant à favoriser l'apprentissage des langues vivantes et le numérique.

Ils souhaitent la mise en place d'activités périscolaires éducatives (artistiques, culturelles ou sportives), et de cours d'espagnol et de russe.

1.3 Les élèves :

A la rentrée 2025, l'école accueille 31 élèves.

Effectifs de l'année scolaire 2025-2026															
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6°	5°	4°	3°	2°	1°	Tle	Total
7			5		7			4		5		3		18 familles 13 Bouygues / 5 externes	
1	3	3	1	4	1	2	4	4	0	3	2	0	1	2	31 élèves

Le nombre de filles est deux fois supérieur au nombre de garçons : 21 filles et 10 garçons.

Nombre d'élèves français dont binational français : 17 élèves (55 %).

Nombre d'élèves étrangers tiers : 11 élèves (35 %) – 6 nationalités différentes.

Nombre d'élèves nationaux : 3 élèves (10 %).

Le niveau scolaire des élèves est en général satisfaisant, voire très satisfaisant. Une élève de CM2 bénéficie d'un PPRE.

Depuis la création de l'école, en 2009, un seul élève n'a pas obtenu le diplôme national du brevet ; tous les autres élèves inscrits en classe de troisième ont obtenu le DNB avec mention (sauf un).

L'élève inscrite en classe de 3^e en 2024-2025 a obtenu le DNB avec la mention assez bien. L'élève de 1^e a obtenu les notes de 14 à l'écrit et 17 à l'oral des épreuves anticipées du baccalauréat.

Les familles disposent d'ordinateurs mais certains enfants ne savent pas utiliser des logiciels tels que Publisher, Power Point, Word, Excel ainsi que les logiciels de montage vidéo. Leur connexion internet est généralement satisfaisante.

De nombreux élèves participent à des activités éducatives (culturelles, artistiques ou sportives) autres que celles proposées à l'école.

La plupart des enfants inscrits à l'école ont peu de contacts avec les autres enfants qui résident à Achgabat.

La faiblesse des effectifs accentue cet isolement.

En primaire, 3 élèves sont seuls dans leur niveau de classe, tandis qu'au secondaire : une élève est seule dans son niveau de classe. Cf. tableau des effectifs 2025-2026, ci-dessus.

1.4 Le personnel de l'école :

L'équipe pédagogique recrutée par la Mission laïque française est composée de sept professeurs : deux sont titulaires du 1^{er} degré et deux sont titulaires du second degré, en position de détachement. Les trois enseignants MLF non titulaires sont formés et possèdent une large expérience de l'enseignement dans les niveaux du primaire et du secondaire.

Une enseignante encadre un cours double CP-CE1, avec un complément de service au secondaire (LV2 espagnol). Un enseignant encadre un cours triple CE2-CM1-CM2, avec un complément de service en EPS, au secondaire.

Trois enseignants (pôles lettres, sciences humaines et sciences) encadrent le second degré, adossé au CNED.

Enfin, un enseignant assure la direction de l'établissement composé d'une école maternelle, d'une école élémentaire, d'un collège et d'un lycée.

Quatre personnels, sous contrat local Bouygues, participent au fonctionnement de l'école :

- une enseignante en cycle 1 : PS-MS-GS
- une aide maternelle + chorale + enseignement artistique dans le second degré, adossé au CNED.
- une intervenante en LV1 anglais en primaire/secondaire + secrétariat + aide maternelle.
- une intervenante en LV2 russe en primaire et secondaire.

Les enseignants et intervenants dans le second degré assurent la répétition des cours du Centre national d'enseignement à distance (CNED) de Rouen pour le collège et de Rennes pour le lycée.

Le nettoyage et l'entretien des locaux est géré par Bouygues TURKMEN : deux femmes de ménage sont recrutées à plein temps, tandis que l'équipe technique de la base-vie est disponible pour l'entretien de l'école.

1.5 Les conditions matérielles :

L'école se trouve sur le site de la base-vie de la société BOUYGUES TURKMEN.

Les locaux et le mobilier de l'école sont en très bon état et fonctionnels.

L'école dispose de dix salles de classe de surfaces différentes, d'une salle des professeurs, d'une BCD, d'une salle de motricité, d'une salle polyvalente, d'une salle informatique, d'une salle de sécurité, d'un secrétariat, d'une salle d'impression et d'un bureau de direction.

Neuf postes informatiques, avec une connexion Internet, sont installés dans la salle informatique. Le bureau du directeur, la salle des professeurs et les salles de classe disposent d'un ou de deux postes informatiques avec connexion Internet. Un téléviseur et un lecteur DVD sont installés dans les salles d'anglais et de russe. L'établissement est également doté de 11 ordinateurs portables, d'une imprimante scanner laser couleur multifonction en réseau, de 9 vidéoprojecteurs connectés, d'un tableau équipé d'un outil de présentation ActiView en maternelle.

1.6 Fonctionnement de l'école :

1.6.1 Regroupements des niveaux en primaire :

Trois classes en primaire pour les regroupements de niveaux suivants :

- PS-MS-GS
- CP-CE1
- CE2-CM1-CM2

1.6.2 Enseignement conforme aux programmes de l'Éducation nationale :

L'organisation pédagogique de l'école est régulièrement contrôlée par le service pédagogique de la Mission laïque française et par l'IEN de zone Moyen-Orient (date de dernière visite de l'IEN de zone : 23 janvier 2024, dans le cadre du renouvellement de l'homologation de l'établissement). A l'issue du rapport de l'IEN, la Commission interministérielle d'homologation nous a accordé un renouvellement de l'homologation du 1^{er} degré, pour une durée de 5 ans, jusqu'en 2029.

L'équipe pédagogique est systématiquement informée des réformes et les applique. Des rapports sur le fonctionnement de l'école sont régulièrement transmis à la Mission laïque française. L'équipe enseignante peut consulter à tout moment le service pédagogique de la Mission laïque française.

Les enseignants mettent systématiquement en œuvre les programmes et les progressions dans chaque classe.

La connexion internet de l'école permet aux enseignants de consulter le Bulletin Officiel de l'Éducation nationale, de visiter le site Eduscol, le site de la Mission laïque française et d'autres sites pouvant les aider à mettre en place un enseignement garantissant l'application pleine et entière des programmes de l'Éducation nationale.

Dans le primaire (maternelle et élémentaire) l'enseignement est réalisé en direct. Tandis que les collégiens et les lycéens suivent les cours du CNED, en classe complète règlementée.

1.6.3 Communication, réunions :

A la rentrée, tous les parents d'élèves participent à une réunion d'information générale, sur le fonctionnement de l'école, à l'issue de laquelle chaque enseignant réunit les parents de ses élèves afin d'expliquer le fonctionnement spécifique à sa classe. Les enseignants reçoivent les parents d'élèves lors des restitutions des résultats aux évaluations nationales et à la fin de chaque trimestre.

Les représentants des parents d'élèves sont élus en début d'année scolaire. Au moins une fois par trimestre, ils participent à une réunion de concertation (conseil d'établissement) avec les enseignants et le représentant de l'entreprise gestionnaire de l'école. Les représentants des parents d'élèves participent à l'élaboration du règlement intérieur dont la forme définitive est adoptée lors de la première réunion de concertation.

Des notes d'information sont régulièrement rédigées à l'attention des parents d'élèves et envoyées par mail (NAP).

En primaire, le conseil de cycle a lieu au moins une fois par trimestre, les conseils des maîtres ont lieu au moins une fois par période, et les conseils de classe du secondaire ont lieu au minimum une fois par trimestre.

Les livrets de suivi sont transmis aux parents des élèves de maternelle et de l'élémentaire, à la fin de chaque trimestre.

1.7 Budget de l'école :

L'École française MLF BOUYGUES est une école d'entreprise intégralement et exclusivement financée par la société BOUYGUES TURKMEN. Le budget de l'école est géré par la Direction administrative et financière de l'entreprise.

2 Les axes du projet :

2.1 APPRENDRE

Réussite des élèves ; scolarité adaptée à chacun

2.1.1 Mettre en œuvre les nouveaux programmes des cycles I, II et III

2.1.2 Améliorer la maîtrise du français

Donner sens et consistance aux textes écrits par leur mise en vie.

Améliorer et faciliter l'expression orale en français.

Inciter les élèves à lire et à écrire.

2.1.3 Mieux comprendre les mathématiques

Susciter la curiosité, le raisonnement, l'envie de trouver, le besoin de se concentrer, la mise en application des connaissances en faisant découvrir aux élèves les jeux mathématiques à la portée de tous.

2.1.4 Faciliter l'accès à l'information et à la documentation

2.1.5 Renforcer l'enseignement de l'anglais et stimuler l'apprentissage des langues vivantes

- **Renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais** : l'anglais est la langue de communication internationale ; il est donc nécessaire de renforcer la politique de l'apprentissage de cette langue.
- **Stimuler l'apprentissage d'autres langues vivantes étrangères** : le russe est parlé et compris par la majorité des habitants d'Achgabat. Il est donc nécessaire que tous les élèves puissent apprendre cette langue. Dans le secondaire les élèves étudient l'espagnol en LV2 ; il est donc important de stimuler l'apprentissage de cette langue.
- **Favoriser l'interaction entre les professeurs du primaire et les intervenants en langue dans le but de créer une ou plusieurs productions communes.**

2.1.6 Améliorer la fluidité du parcours scolaire entre l'école primaire et le collège

Organiser pour les élèves du CM2 une liaison CM2-6ème.

Rédaction de quatre parcours éducatifs : ***Santé*** (à partir de la PS), ***Éducation artistique et culturelle*** (à partir du CP), ***Citoyen*** (à partir du CP), ***Avenir*** (à partir de la 6ème).

2.1.7 Au secondaire, proposer une scolarisation comparable à l'enseignement en France

2.1.8 Augmenter la part du numérique et les projets liés à l'IA dans l'école

À l'étranger, la maîtrise de cet outil d'apprentissage, d'auto-apprentissage, de formation, d'innovation, d'échange est aussi indispensable pour les élèves qui le pratiquent de façon quasi systématique, que pour les professeurs. Il est important de favoriser l'utilisation par les élèves et les professeurs de l'outil informatique et de l'internet.

2.1.9 Participer aux évaluations nationales en élémentaire et au secondaire

La participation et l'analyse des résultats aux évaluations nationales doivent permettre au professeur de personnaliser son enseignement, en fonction des fragilités et des besoins repérés.

2.1.10 Activités pédagogiques complémentaires en primaire et accompagnement personnalisé au secondaire

Apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Aider certains élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages.

Accompagner les élèves dans leur travail personnel.

2.2 S'EPANOUIR

Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et au-delà.

2.2.1 Assurer la sérénité du climat de l'établissement / créer un climat d'école positif

2.2.2 Susciter l'intérêt des élèves pour le sport et développer les activités sportives à l'école

Au-delà de ses bénéfices en matière de santé, le sport scolaire favorise le dépassement de soi, l'esprit d'équipe, la confiance en soi et la responsabilisation, en orisant des valeurs de fraternité et de respect.

2.2.3 Favoriser l'éducation culturelle et artistique

2.2.4 Permettre aux élèves de mieux connaître leur environnement proche

2.2.5 Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres enfants

2.2.6 Faire participer les élèves à des projets fédérateurs

2.2.7 Activités périscolaires

2.3 S'ENGAGER

Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité, et réaffirmer les valeurs de la république et de la culture humaniste

Les décalages entre cultures et pratiques de vie ne rendent pas toujours facile la perception des valeurs humaines communes. Il est nécessaire de construire et de consolider des comportements sur ces valeurs humaines.

2.3.1 Participer aux projets et concours citoyens de la MLF et de ses partenaires

2.3.2 Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines

2.3.3 Renforcer la politique de l'éducation à la santé et aux comportements responsables

Pour la réussite scolaire et le bien être des élèves le projet éducatif intègre, entre autres, les objectifs suivants :

- Éducation nutritionnelle,
- Éducation au sommeil,
- Prévention du VIH-sida et des infections sexuellement transmissibles dans une approche globale de l'éducation à la sexualité,
- Lutte contre le tabagisme, les drogues et la toxicomanie,
- Éducation à la sécurité routière,
- Éducation aux dangers domestiques.
- Éducation à un usage raisonné des écrans.

2.3.5 Mise en place du dispositif « Apprendre à porter secours »

Cet apprentissage soutient le développement du sens civique de l'élève en favorisant la connaissance et la maîtrise des règles de prévention et de sécurité.

2.3.5 Sensibiliser les élèves au développement durable

Faire participer les élèves à des actions locales qui favorisent le développement durable.

Mettre en place des projets visant à mieux faire comprendre aux élèves les enjeux du développement durable.

Prendre conscience de l'importance du développement durable pour l'avenir de l'humanité et de la planète.

3 Actions :

Mise en œuvre des axes du projet d'école à travers une organisation pédagogique et des actions concrètes.

NB : la plupart des actions éducatives et projets pédagogiques ont été planifiés, en début d'année scolaire. Cependant, afin de conserver un caractère dynamique, à cette partie 3 du projet d'établissement, celle-ci continuera de s'enrichir, au fil de l'année scolaire, en fonction des opportunités du moment.

3.1 Réussite des élèves ; scolarité adaptée à chacun :

3.1.1 Mettre en œuvre les nouveaux programmes des cycles I, II et III

Mettre en œuvre les nouveaux programmes de maternelle :

- Utiliser les ressources mises à disposition par le ministère de l'Éducation nationale sur <http://eduscol.education.fr/>.
- Organiser la progressivité des apprentissages et des éléments d'évaluation en fonction des pistes proposées par le ministère pour la mise en œuvre des enseignements, des outils pédagogiques, didactiques et scientifiques.
- Utiliser des tableaux d'observation et d'évaluation des compétences travaillées (en rapport avec un ou plusieurs domaines du socle) et des connaissances et des compétences associées à chaque compétence « principale ».

3.1.2 Améliorer la maîtrise du français :

- Création d'un journal d'école : ***Le Petit Journal des CE2-CM***.
- Participation des élèves à la Webradio, dans le cadre des activités périscolaires.
- Maintenir la fonctionnalité de la BCD afin de faciliter les activités de lecture et les discussions, les recherches documentaires, l'emprunt des livres et des revues auxquelles l'école est abonnée :
 - Continuer à organiser le classement et le rangement des ouvrages.
 - Renouveler l'abonnement au logiciel Hibouthèque (gestion en ligne du fonds de la BCD).
 - Prévoir un créneau BCD dans les emplois du temps de l'élémentaire.

Renouveler les abonnements à des revues éducatives (cycles I à 5).

En maternelle :

- I love English for Kids
- Mille et une histoires
- Sciences & Vie Junior

En élémentaire :

CP-CE1

- Wapiti
- Je lis déjà

CE2-CM1-CM2

- Un jour une actu
- Images doc

Au secondaire :

- Okapi
- Cosinus
- Phosphore

- Compléter chaque année la collection d'ouvrages de la BCD.
- Tirer profit des animations culturelles en français et des ressources de l'IFT.

3.1.3 Mieux comprendre les mathématiques

- Participation des élèves du primaire et du secondaire à un concours de mathématiques.
- Préparer les élèves à ce concours pendant l'année scolaire.
- Participer au projet (CE2-CM1-CM2) : ***Happy Pi Day !***

3.1.4 Faciliter l'accès à l'information et à la documentation

- La BCD doit permettre aux élèves de se documenter et de s'informer
- Abonner l'école à des revues éducatives
- Nommer un/des responsable(s) de la BCD (abonnements, gestion du fonds de bibliothèque).
- Utiliser les ressources de L'Institut Français du Turkménistan
- Utilisation de l'Internet et de l'outil informatique
- Participer à ***la Semaine de la Presse et des Médias***

3.1.5 Renforcer l'enseignement de l'anglais et stimuler l'apprentissage des langues vivantes

- Coordination des enseignants de CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2, avec l'intervenante en anglais afin de réaliser des programmations, en anglais, conformes aux nouveaux programmes.
- Court-métrage multilingue : *Le Bon et le Méchant*, en : russe : dans le cadre des cours de russe, avec Mme Fataliyeva.
- Choral multilingue, les élèves de primaire et du secondaire apprennent des chants en français, en anglais et en russe, afin de se produire en public, à l'occasion des fêtes de Noël et de la musique.
- Développer plus fortement les aspects culturels dans l'enseignement des langues (russe et anglais).
- Temps complémentaire de 2h hebdomadaires, dans le cadre de l'enseignement plurilingue, en élémentaire (anglais/russe)
- **Renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais :**

4 - en **maternelle** : sensibilisation à la langue anglaise via l'enseignement en anglais de notions du domaine d'apprentissage Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques (chansons et comptines) et Explorer le monde ;

5 - **à partir du cycle 2 :**

- Découvrir des fêtes et les traditions anglo-saxonnes. Créer une correspondance avec un établissement anglophone
 - **Stimuler l'apprentissage des autres langues vivantes étrangères :**
- apprentissage obligatoire du russe en primaire à partir de la classe de CP
- visite et projets en direction de l'école russe d'Achgabat : version russe de nos films d'école.
- poursuivre l'apprentissage du russe au secondaire en complément de la LV2 espagnol
- **Favoriser l'interaction entre les professeurs du primaire et ceux de langue dans le but de créer une ou plusieurs productions communes. Renforcer le plurilinguisme.**

- réaliser des productions plurilingues (français, anglais et russe).

5.1.1 Améliorer la fluidité du parcours scolaire entre l'école élémentaire et le collège

- La fluidité du parcours scolaire entre les niveaux maternelle, élémentaire, collège et lycée est assurée par :
- La proximité des quatre niveaux partageant les mêmes locaux (maternelle, élémentaire, collège, lycée).
- La polyvalence des personnels scolaires qui interviennent en primaire et au secondaire :
Ainsi :

- Mme Ayna SHIROVA ASEM en maternelle, chorale en élémentaire secondaire, musique et arts plastiques au collège.
 - M. Sébastien SPAETH, PE en CE2-CM1-CM2, intervient en EPS en élémentaire au secondaire.
 - Jennet HUMMIYEVA, intervenante en LV1 anglais en élémentaire, au secondaire et en enseignement de spécialité LLCER AMC, au lycée.
 - Gelen FATALIYEVA, intervenante LV russe en primaire au secondaire.
 - Mme Solenne HORELLOU, enseignant en CP-CE1, assure un complément de service en LV2 espagnol au collège.
 - M. Valentin BRAUD, professeur d'HG-EMC, encadre cette discipline au collège et au lycée.
 - M. Tarik HAOULI, enseignant de SVT, encadre cette discipline au collège et au lycée.
 - Mme Fanny DRUART, professeure de français, encadre cette discipline au collège et au lycée.
 - M. Mohamed CHOUIKHA, chef d'établissement, encadre des APS en CM2-6^{ème}, et assure un accompagnement personnalisé au collège.
- Des sorties scolaires et des projets maternelle-élémentaire et élémentaire-secondaire.
 - Les collégiens organisent une kermesse pour les élèves du primaire, pour la fête de Carnaval.
 - Les élèves de 6^{ème} mettent à profit la fin des programmes du CNED, à la fin du mois de mai, pour organiser, avec leurs professeurs de cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}), une initiation aux applications Scratch, Geogebra et LibreOfficeCalc, en faveur de leurs camarades de CM1-CM2.
 - Liaison GS-CP : intervention de l'enseignante de CP auprès des élèves de GS : activités langagières.
 - Liaison CM2-6[°] : à travers des activités périscolaires (échecs, théâtre, jeux de société autour du français).
 - Incitation à la lecture, durant les vacances d'été : prêt des livres CNED, étudiés en français, aux élèves passant en classe supérieure, à partir du CM2 (liaison CM2-6[°]).
 - Les réunions pédagogiques réunissent les enseignants intervenant dans tous les niveaux de l'établissement. Ces réunions sont, de fait, des conseils primaire-secondaire.

3.1.7 Au secondaire, proposer une scolarisation comparable à l'enseignement en France

Offrir aux élèves du secondaire la possibilité de compléter la scolarité mise en place par le CNED :

- Utilisation de l'outil informatique en technologie, physique, mathématiques, SVT.
- Pour un meilleur suivi des élèves : conseils de classe tous les trimestres et bulletin de l'établissement, transmis aux familles pour visa, avec des appréciations sur la participation en classe, la ponctualité, l'assiduité, le comportement général à l'école.
- Incitation au travail personnel : contrôle continu interne à l'établissement (souvent oral).
- Intégration d'activités physiques et sportives aux emplois du temps.
- Des expériences scientifiques réalisées dans le secondaire (physique-chimie et SVT).
- Emplois du temps réglementaires permettant un enseignement « en direct » dans plusieurs matières compte tenu des faibles effectifs.
- Mise en place d'un accompagnement personnalisé, en fonction des besoins.
- Organisation de stages d'observation en milieu professionnel en fin de collège (3[°]) et début de lycée (2[°])

- Entraînements aux épreuves écrites et orales du DNB en 3^e, aux EAF et mathématiques en 1^{er}, et aux épreuves terminales du baccalauréat en classe de terminale.

3.1.8 Augmenter la part du numérique et les projets liés à l'IA dans l'école

- Désigner un personnel responsable du site internet d'établissement : M. Mohamed Chouikha
Rôles :
 - donner une visibilité à l'établissement : mises à jour régulières du site.
 - publier et valoriser les productions d'élèves.
 - présenter les événements scolaires : projets, sorties, fêtes : onglet ***Vie de l'école***
 - informer la communauté scolaire : onglet ***Administration***
- Encourager la rédaction d'articles d'élèves, pour le site internet de l'établissement : traitement de texte et d'image.
- Veiller à la qualité de la connexion internet de l'établissement en collaboration avec le service informatique de l'entreprise.
- Poursuivre le recours à la plateforme Edumoov, en primaire : livrets scolaires et livrets de compétences numériques en ligne.
- Utilisation des vidéoprojecteurs connectés, dans les salles de classe.
- Dans le secondaire mettre à disposition des ordinateurs portables afin de permettre aux élèves d'accéder aux cours en ligne du CNED.
- Afin d'accélérer le retour des copies corrigées par le CNED, les enseignants du secondaire scannent et déposent en ligne les copies des élèves.
- Utilisation du numérique dans les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté.
- Participation des élèves de primaire aux **Classes Culturelles Numériques** proposées par la MLF : **CCN 2025-2026** : participation de la classe de :
 - CE2-CM1-CM2 : CCN jongler en rythme avec la musique
- Participer, au concours ***Castor informatique***, des cycles 3 et 4.
- Mise en œuvre du Cadre de référence des compétences numériques.
- Développer et évaluer les compétences des élèves sur la plateforme **Pix** : en fin de primaire, de collège et de lycée (CM2, 3^e et Tle).

3.1.9 Participer aux évaluations nationales en élémentaire et au secondaire

- L'analyse des résultats doit permettre de personnaliser les enseignements en classe, selon les besoins repérés, et de proposer aux familles des dispositifs pédagogiques appropriés (APC, PPRE, etc.).

3.1.10 Activités pédagogiques complémentaires et accompagnement personnalisé

- Elaboration, en conseil de cycle, des listes d'élèves ayant besoin d'APC (primaire) et d'AP (secondaire). Les listes des bénéficiaires s'appuieront sur les observations en classe et les évaluations nationales.
- Bilans périodiques, en conseil de cycle, des effets des dispositifs d'aide pédagogique engagés.

S'épanouir

Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et au-delà

3.2.1 Assurer un climat d'établissement serein

- Lecture et explication du règlement intérieur de l'établissement aux élèves.

- Elaboration des règles de vie en classe et à l'extérieur, en primaire.
- Procéder à l'élection des représentants des élèves en maternelle, élémentaire et secondaire.
- Mise en place d'un conseil trimestriel des représentants d'élèves. Les élèves délégués se réunissent avec le directeur ; cet espace de parole est un temps d'information, d'écoute et de proposition.
- Poursuivre les actions citoyennes.
- Mettre en place des actions de prévention : violence, harcèlement, usage des écrans, etc.
- Photos de classe de fin d'année scolaire.

3.2.2 Susciter l'intérêt des élèves pour le sport et développer les activités sportives à l'école

- Réaliser une programmation en EPS, par période, en élémentaire et au secondaire.
- Profiter des infrastructures de la base-vie pour organiser un cycle natation.
- S'entraîner à la course d'endurance pour préparer ***La course contre la faim***.
- Préparation des élèves de terminale à l'examen du baccalauréat : épreuve d'EPS.

3.2.3 Favoriser l'éducation culturelle et artistique

- Participer à des projets et concours culturels proposés par la MLF et ses partenaires.
 - ***La Grande Lessive*** (éditions d'octobre et mars)
 - Festival international du film d'école ***FESTIMAJ***
- Rencontres avec des artistes.
- Visites virtuelles de musées en France.
- Assister à des spectacles et des expositions dans le cadre des sorties scolaires.
 - Visite du **Musée national du tapis** d'Achgabat.
 - Visite de l'école de peinture d'Achgabat.
 - Visite de l'atelier de sculpture de Saragt Babayev
- Renforcer les liens avec l'Institut Français du Turkménistan (IFT), organiser de projets culturels communs :
 - ***La Grande Lessive*** (éditions d'octobre et mars)
 - ***La Fête de la musique*** (*Chorale commune*)
 - ***Tournoi d'échecs*** (*entre les adhérents de l'IFT et nos élèves de CM2-6°*)
 - Diffusion du festival ***FESTIMAJ*** pour les élèves du secondaire et les adhérents de l'IFT.
 - Olympiades de français de l'IFT
- Proposer des activités périscolaires culturelles et artistiques.
 - Réalisation d'un film d'école : ***Le Bon et le Méchant***
 - Création d'un journal d'école : Le Petit Journal des CE2-CM
 - Création d'émissions webradio
 - Création d'une BD
 - Création d'une pièce de théâtre : ***L'affaire Barbe-Bleue*** (*dans le cadre de la liaison CM2-6°*)
- Organiser une activité chorale multilingue en élémentaire et secondaire.
 - Représentations à l'occasion des fêtes de Noël et de la musique.

3.2.4 Permettre aux élèves de mieux connaître leur environnement

- Organiser des visites de musées, de sites historiques, d'édifices, de sites naturels.
 - Sortie de 1^{er} trimestre : visite du musée national du tapis, à Achgabat.
 - Sortie de 2nd trimestre : visite de l'atelier de sculpture de Saragt Babayev
 - Sortie de 3^{ème} trimestre : sortie à l'hippodrome d'Achgabat ou de Gokdepe
- Proposer des activités scolaires faisant référence à l'environnement culturel.
- Renforcer notre partenariat avec l'Institut Français du Turkménistan (expositions, projets communs).

3.2.5 Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres enfants

- Correspondances scolaires permettant à nos élèves de prendre conscience du fonctionnement propre à d'autres classes en France et à l'étranger.

3.2.6 Participation des élèves à des projets fédérateurs

- Participer à des évènements inter-écoles tels que :
 - *Les Olympiades de l'Institut français au Turkménistan (IFT)*
- Participation des élèves du primaire et du secondaire à des manifestations scolaires en public :
 - Fête de Noël
 - Fête de Carnaval
 - Fête de la Musique

3.2.7 Activités périscolaires

- Création d'un court-métrage : *Le Bon et le Méchant*
- Webradio : émission 1 et 2 CP-CE1, émissions 3 et 4 : CE2-CM1-CM2
- Activité culinaire
- Club d'échecs
- Théâtre
- Bande dessinée
- Jeux de société
- Activité autour des 5 sens

3.3 S'ENGAGER

Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité, et réaffirmer les valeurs de la République et de la culture humaniste

3.3.1 Participer aux projets et concours citoyens de la MLF et de ses partenaires :

- Participation de l'école à *La course contre la faim*.
- Participation au projet inter-écoles d'entreprise 2025-2026 : projet lié à la préservation de l'environnement : le rêve de Titli

3.3.2 Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines :

- Contacter l'association de l'UNESCO afin d'étudier la possibilité de participer à des projets locaux à valeurs humaines.
- Pendant l'année scolaire, saisir toutes les autres opportunités d'actions locales fondées sur des valeurs humaines. Pour cela, solliciter le service "Actitude" de la société BOUYGUES

3.3.3 Renforcer la politique de l'éducation à la santé et de l'éducation aux comportements responsables : appuyer la prévention et l'information prévue dans le cadre des programmes par l'intervention des personnels de santé.

Les objectifs pourraient correspondre aux niveaux scolaires suivants :

- Éducation nutritionnelle : primaire et secondaire.
- Lutte contre le tabagisme, contre les drogues et la toxicomanie (à partir de la classe de 6^e).
- Prévention du VIH-sida et des infections sexuellement transmissibles dans une approche globale de l'éducation à la sexualité (à partir de la classe de 3^e).
- Éducation au sommeil.
- Éducation à la sécurité routière.
- Éducation aux dangers domestiques.
- Éducation à un usage raisonnable des écrans.
- Éducation sexuelle en élémentaire et secondaire.

3.3.4 Mise en place du dispositif « Apprendre à porter secours » :

- Sensibilisation annuelle aux gestes de premiers secours, en élémentaire et au secondaire : intervention du médecin de la base-vie.

3.3.5 Sensibiliser les élèves au développement durable :

- Compléter les activités éducatives réglementaires relatives au développement durable par des actions faisant référence à l'environnement immédiat de l'école (dans l'école, sur la base vie) : tri sélectif (papier, bouteilles en plastique, piles, toners imprimante), végétalisation de la base-vie.
- Solliciter M. Thomas ROUTHIAU, responsable Stratégie, Climat et Environnement de la société BOUYGUES pour participer à des projets environnementaux concrets tels que :
 - Let's Clim Act Day
 - La journée de protection de la couche d'ozone

4 Evaluation des actions de mise en œuvre du projet d'établissement

4.1 Réussite des élèves ; scolarité adaptée à chacun :

4.1.1 Mettre en œuvre les nouveaux programmes des cycles I, II et III

Constater l'affichage dans les classes du primaire des programmations conformes aux nouveaux programmes.

4.1.2 Améliorer la maîtrise du français

- Faire un bilan des activités donnant sens et consistance aux textes écrits : intérêt pour les élèves, participation, fréquence des séances, niveaux concernés.
- Évaluer le nombre d'élèves ayant participer à la Webradio.
- Fonctionnalité de la BCD :
 - S'assurer que le classement et le rangement des ouvrages ont été réguliers pendant toute l'année scolaire.
 - Vérifier que l'abonnement au logiciel de gestion des livres en ligne « Hibouthèque » a été renouvelé et que les nouveaux ouvrages ont été enregistrés.
 - S'assurer que l'école a continué à contracter des abonnements à des revues éducatives. Lister les revues auxquelles l'école est abonnée.
 - Évaluer le nombre de séquences en BCD organisées par les enseignants pour leur classe, ainsi que le nombre de livres empruntés individuellement par les élèves ou par toute une classe (lecture en maternelle par exemple).
- Voir si en fin d'année scolaire il a été possible de commander de nouveaux ouvrages pour la BCD.
- Voir s'il a été possible de tirer profit des animations culturelles en français et des ressources de l'Institut Français du Turkménistan. Lister les actions menées dans ce cadre et évaluer leur intérêt pour les élèves.

4.1.3 Mieux comprendre les mathématiques

- Participation effective au concours de mathématiques : Une calculatrice à la mer.
- Évaluer le taux de participation.

4.1.4 Faciliter l'accès à l'information et à la documentation

Connaître la fréquence d'emprunt par les élèves des revues éducatives auxquelles l'école est abonnée.

Évaluer l'utilisation de ces revues dans le cadre des activités scolaires.

Apprécier l'impact de la BCD, de l'IFT, de l'outil informatique et d'internet sur l'accès à l'information et à la documentation.

Vérifier et évaluer la participation de l'école à *La semaine de la Presse et des médias*.

4.1.5 Renforcer l'enseignement de l'anglais et stimuler l'apprentissage des langues vivantes

- Renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais :
 - Constater si les actions prévues ont été mises en oeuvre.
 - Faire un bilan des activités qui ont permis aux élèves de communiquer en anglais avec des élèves anglophones.
 - Constater si la correspondance avec des élèves anglophones a été suivie et en évaluer l'apport culturel et linguistique.
- Stimuler l'apprentissage des autres langues vivantes étrangères :
 - Vérifier que l'apprentissage obligatoire du russe a été mis en place en primaire à partir du CP.
 - Constater si la correspondance avec des élèves russophones a été suivie et en évaluer l'apport culturel et linguistique.
 - Constater si les élèves du secondaire ont pu apprendre l'espagnol en LV2 à partir de la classe de cinquième.
 - Constater si des productions en deux ou trois langues (français, anglais et russe) ont été réalisées.

4.1.6 Améliorer la fluidité du parcours scolaire entre l'école primaire et le collège

Vérifier si les actions relatives à ce point ont été réalisées.

En début d'année scolaire suivante, en classe de sixième, évaluer l'efficacité de ces actions.

4.1.7 Au secondaire, proposer une scolarisation comparable à l'enseignement en France

Vérifier si les actions relatives à ce point ont été menées à bien et ont permis aux élèves du secondaire de compléter la scolarité mise en place par le CNED.

Faire un bilan de chacune de ces actions et évaluer quantitativement les actions qui peuvent l'être : nombre d'expériences scientifiques réalisées, nombre de séances d'EPS organisées, fréquence de l'utilisation de l'outil informatique.

4.1.8 Augmenter la part du numérique et les projets liés à l'IA dans l'école

Vérifier si les actions relatives à ce point ont été réalisées et évaluer l'augmentation de la part du numérique dans l'école.

4.1.9 Participer aux évaluations nationales

Veiller à la participation effective de l'école aux évaluations nationales, dont l'analyse des résultats doit permettre de répondre, de manière personnalisée, aux besoins identifiés.

Veiller à la restitution des résultats aux parents en organisant des rendez-vous individuels.

4.1.10 Activités pédagogiques complémentaires en primaire et accompagnement personnalisé au secondaire

Evaluer les effets des APC en s'appuyant sur les bilans de fin de dispositif.

4.2 Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et au-delà

4.2.1 Assurer la sérénité du climat de l'établissement / créer un climat d'école positif

- Faire un bilan de l'influence des conseils des élèves sur le climat d'école.
- Relever l'évolution du nombre des incivilités (mise en place d'un registre des incivilités).
- Noter l'évolution du vocabulaire employé par les enfants (plus positif...).

4.2.2 Susciter l'intérêt des élèves pour le sport et développer les activités sportives à l'école

Faire un bilan des séances d'EPS mises en place pour les élèves du primaire et du secondaire : activités proposées, fréquence des séances, implication des élèves, niveaux concernés.

Faire un bilan des rencontres sportives organisées avec d'autres écoles et évaluer l'intérêt de ces rencontres pour les élèves.

Constateter les performances sportives des élèves lors de la course organisée à l'occasion du Téléthon. Voir s'ils ont été entraînés pour participer à cette course.

4.2.3 Favoriser l'éducation culturelle et artistique

Vérifier si ces rencontres et découvertes ont eu lieu et si elles ont suscité l'intérêt des élèves et abouti à des productions. Évaluer la qualité de ces productions.

Faire un bilan des activités périscolaires culturelles et artistiques proposées aux élèves : fréquence des séances, intérêt pour les élèves, implication des élèves, progrès accomplis, compétences acquises.

4.2.4 Permettre aux élèves de mieux connaître leur environnement

Vérifier en fin d'année scolaire si les références faites aux différents aspects de la civilisation turkmène dans les activités scolaires et périscolaires ont suscité l'intérêt des élèves et ont abouti à des productions.

Au travers des comptes rendus et productions réalisés par les élèves à l'occasion des rencontres, voir s'ils ont acquis une meilleure connaissance de la civilisation turkmène et du Turkménistan.

4.2.5 Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres élèves

Faire un bilan des correspondances scolaires. Faire le bilan des rencontres de nos élèves avec les élèves d'autres écoles.

Savoir dans quelle mesure l'outil informatique et internet ont été utilisés par les élèves pour communiquer.

4.2.6 Faire participer les élèves à des projets fédérateurs

Répertorier ces projets et évaluer précisément ce qu'ils ont apporté aux élèves.

4.2.7 Activités périscolaires

Répertorier le nombre d'activités périscolaires proposées et le taux de participation de chacune d'elles.

4.3 Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité, et réaffirmer les valeurs républicaines et de culture humaniste

4.3.1 Participer aux projets et concours citoyens de la MLF et de ses partenaires

Faire un bilan de la participation des élèves au Téléthon : intérêt pour les élèves, investissement des élèves. Voir si les séances d'information ont permis de sensibiliser les enfants aux notions de solidarité, de maladie et de handicap et leur ont permis de comprendre que la mise au point de thérapies innovantes est possible.

4.3.2 Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines

Constateter s'il a été possible de participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines.

4.3.3 Renforcer la politique de l'éducation à la santé et aux comportements responsables

Pour l'éducation à la santé, vérifier s'il a été possible d'appuyer la prévention et l'information prévue dans le cadre des programmes par l'intervention des personnels de santé. Faire un bilan des séances qui ont été préparées par le professeur (ou l'enseignant de SVT dans le secondaire), un médecin ou une infirmière.

4.3.4 Mise en place du dispositif « Apprendre à porter secours »

Récapituler les actions menées.

Vérifier que l'enseignant référent a bien été garant du contenu pédagogique des interventions dispensés.

Évaluer le développement des compétences : adopte une attitude de prévention, se protège et protège autrui, alerte et intervient.

4.3.5 Sensibiliser les élèves au développement durable

Récapituler les actions menées.

Faire un bilan de ces actions et vérifier si les objectifs sont atteints.